



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 13.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003597

Cantons: ZH, VD

Entité de publication:

Baker & McKenzie, Holbeinstrasse 30, 8008 Zürich

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Carestream Health Suisse SA avec Carestream Health SA

3. Publication

Organisation transférante:

Carestream Health Suisse SA
CHE-113.537.095
c/o: centre "Les Tuillières"
Route de Cité-Ouest 2
1196 Gland

Organisation reprenante:

Carestream Health SA
CHE-113.467.721
c/o: centre "Les Tuillières"
Route de Cité-Ouest 2
1196 Gland

Publication de la fusion dans la FOSC: 06.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

06.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Carestream Health SA
c/o: centre "Les Tuillières"
Route de Cité-Ouest 2
1196 Gland